

Le Département et la Région recrutent comme au niveau national

Le Département et la Région ont recruté leur personnel de manière assez conforme aux pratiques nationales. Le recours aux emplois aidés est resté limité et le taux d'encadrement supérieur est satisfaisant. Mais il manque encore des cadres intermédiaires tels que les adjoints administratifs ou les agents de maîtrise.

La fonction publique départementale et régionale est beaucoup plus proche des structures nationales que la fonction publique communale et intercommunale. Les emplois aidés y sont d'une importance relativement modeste puisqu'ils ne fournissent que 11 % des effectifs en 2004. C'est plus que la moyenne française (1,5 %) mais beaucoup moins que dans les communes (38 %). Les taux d'encadrement supérieur sont similaires aux taux nationaux avec 14 % d'emplois de direction et de conception (du cadre A) à comparer aux 16 % relevés au niveau national. Cependant l'encadrement intermédiaire du cadre B est nettement moins fourni avec seulement 24 % des emplois au lieu de 34 % en moyenne nationale.

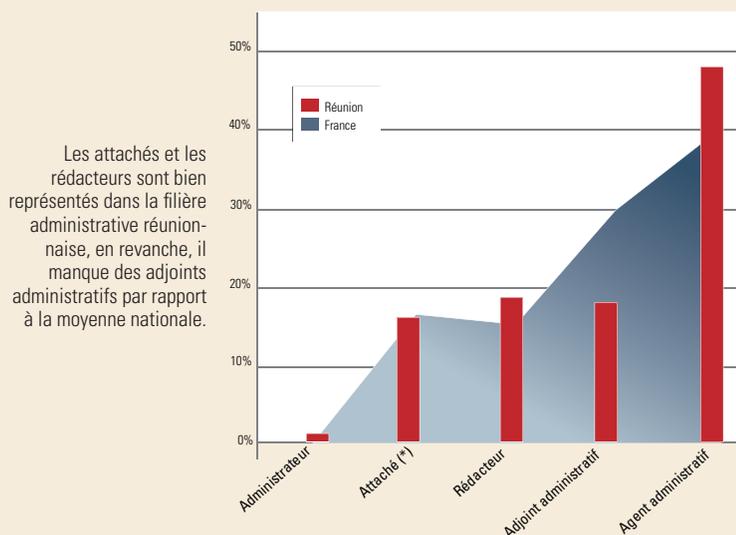
Les organismes départementaux regroupent la Région, le Département, le service départemental incendie et secours et le centre départemental de gestion de la fonction publique. Le plus gros des effectifs est employé par le département et par le SDIS.

Les assistantes maternelles et la filière sociale

Les assistantes maternelles, qui accueillent des enfants à leur domicile, sont une catégorie particulière de la fonction publique territoriale. A la fin de 2004, elles sont au total 778 à La Réunion soit environ une pour 90 enfants d'âge préscolaire, comme dans la France entière. Elles sont presque toutes gérées par le Conseil général alors qu'au niveau national elles se répartissent à raison d'un tiers dans les communes et de deux tiers dans les Conseils généraux. Elles constituent ainsi 14 % du personnel des organismes départementaux et régionaux, au lieu de 12 % nationalement.

La filière sociale telle qu'elle est définie par l'enquête n'inclut pas les assistantes maternelles. Leur importance numérique doit pourtant être rappelée à côté de la filière sociale qui ne compte que 433 emplois dans les organismes départementaux et régionaux, pour la plupart des assistants sociaux et des éducateurs spécialisés. Si l'on regroupait les assistantes maternelles et les cadres d'emploi de la filière sociale on obtiendrait un ensemble presque aussi important que la filière administrative.

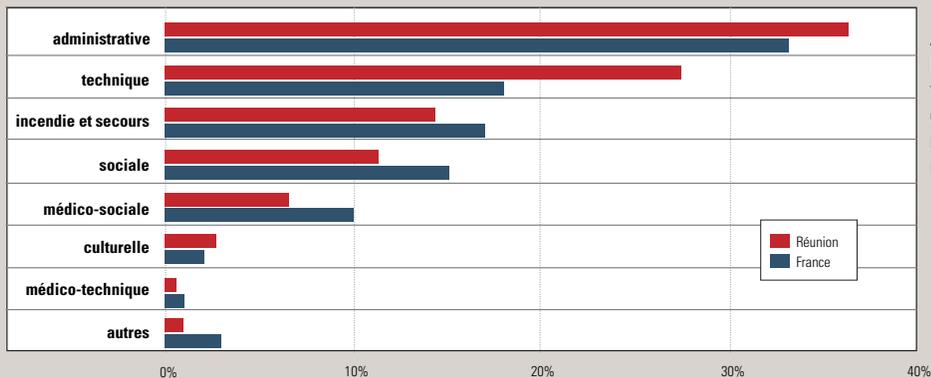
Cadres d'emploi de la filière administrative dans les organismes régionaux et départementaux



Source : Insee, enquête sur les personnels des collectivités territoriales et des établissements publics locaux. Les données sont celles de 2003, dernière année disponible au niveau détaillé pour les données nationales (*) y compris quelques secrétaires de mairie

Effectifs départementaux et régionaux par filière

(hors emplois aidés)



A La Réunion, la prépondérance des filières administrative et technique est plus marquée qu'au niveau national.

Source : Insee, enquête sur les personnels des collectivités territoriales et des établissements publics locaux. Les données sont celles de 2003, dernière année disponible au niveau détaillé pour les données nationales.

Filière administrative et filière technique

Comme dans l'ensemble de la France, la filière administrative est de loin la plus importante à La Réunion avec plus du tiers des effectifs départementaux et régionaux. Les emplois supérieurs du cadre des administrateurs, attachés, secrétaires de mairie et rédacteurs y sont proportionnellement plus nombreux qu'au niveau national (35 % des effectifs au lieu de 32 %). En revanche l'encadrement intermédiaire est plutôt clairsemé avec seulement un adjoint administratif pour 2,7 agents alors que la moyenne nationale est de 1,3.

La filière technique est la deuxième en importance, elle est particulièrement développée à La Réunion avec 27 % des effectifs, au lieu de 18 % en moyenne nationale. Dans cette filière la plupart des emplois sont des emplois d'exécution avec 79 % d'agents techniques ou d'entretien. Il en est de même dans l'ensemble national où la proportion est de 74 %. Mais à La Réunion la part

des agents d'entretien et de services est largement prépondérante, aux dépens des agents techniques. Comme dans la filière administrative, l'encadrement intermédiaire est peu nombreux à La Réunion avec seulement 2 % d'agents de maîtrise dans les effectifs de la filière. En revanche, là aussi, le taux d'encadrement supérieur est plutôt meilleur que la moyenne française.

La troisième filière est la filière « incendie et secours » avec 550 emplois, répartis hiérarchiquement en cadres d'emploi de manière assez similaire à la moyenne nationale. Les filières sociale et médico-sociale sont nettement moins représentées à La Réunion qu'au niveau national. En revanche la filière culturelle est un peu plus présente dans l'île ; elle ne compte cependant qu'une centaine d'emplois dans les organismes régionaux et départementaux, l'essentiel des emplois culturels se trouvant dans les communes.

Colette **BERTHIER**
Insee Direction Régionale de La Réunion